

## Amicale des nantonnais

**AFMTELETHON**  
INNOVER POUR GUERIR

**3 ET 4  
DECEMBRE  
2022**

LE TÉLÉTHON DES TROIS VILLAGES :  
" LALHEUE - NANTON - LA CHAPELLE DE BRAGNY "

La commune de Nanton et l'amicale des nantonnais participent encore cette année au Téléthon en partenariat avec La chapelle de Bragny et Lalheue.

### Samedi 3 décembre

- **14h randonnée des trois villages** au départ de Nanton au terrain de sport ( 8 km /4 €) avec un ravitaillement à Lalheue.
- **14 h tournoi tennis de table à la chapelle de Bragny**
- **15 h vente d'objets, de gaufres, de vin chaud** à La chapelle de Bragny
- **17 h course semi-nocturne**, au départ de la chapelle de Bragny (9.95 km /4 €) dispositif d'éclairage et vêtement réfléchissant obligatoires.
- **18h30 retraite aux flambeaux \_ La chapelle de Bragny.**
- **19h30 soupe à l'oignon—la chapelle de Bragny** 5 € réservation conseillée auprès de Bernard P. au 06.19.52.01.40

**Tombola**  
La case 2€  
Panier garni à gagner

### Dimanche 4 décembre

- **10h à 13h** vente de sapins et collecte de dons avec crêpes et vin chaud à Lalheue.
- **14h Théâtre** au foyer rural de Nanton « **Objets inanimés et autres histoires** » autour des contes d'Andersen (à partir de 7 ans) 5 € l'entrée.
- **20h30 Nanton**, collecte de dons lors de la séance de cinéma.

### Cinéma

Samedi 3 et dimanche 4 décembre  
20h30 au foyer rural de Nanton

Là où chantent les écrevisses



### Allant vers...

**Marché Court-Circuit** : de 17h00 à 19h00,  
Petit marché tous les vendredis au Bourg de Nanton

**Grand marché tous les derniers vendredis de chaque mois.**  
16 décembre



## Le chemin des écoliers



Election du nouveau bureau lors de l'AG du 10 novembre.

Le président, Mr Jérémy Bouteraa sera entouré de Mme Protat Estelle, Mme Druel Valentine, Mme Girard Ophélie, Mme Michel Maud et Mme Philippon Emilie.

Contact : lechemindesecoliers@mailo.com

Facebook : Le Chemin des écoliers

Site internet : <https://lechemindesecoliers.jimdofree.com>

**Les 26 et 27 novembre** : l'association sera présente pour faire les paquets cadeaux dans le magasin Boulanger de Chalon/Saône.

**Le 27 novembre** : Petit atelier décoration avec les enfants au marché de Noël de Nanton.

### Doudou en attente

Cette peluche a été rapportée à la mairie et attend son propriétaire...à qui il doit manquer.



### Recensement

En 2023 votre commune sera recensée :  
**du 19 janvier et 19 février**, deux agents recenseurs passeront à votre domicile pour vous déposer un formulaire à remplir. Soit ils viendront ensuite le récupérer, soit ils vous expliqueront comment le remplir sur internet.  
Merci à vous de les accueillir cordialement.

### Etat civil

#### Naissances

- Nils, Jimmy RAGAIGNE de Samantha BOUTHORS et Julien RAGAIGNE le 1er juillet, Vincelles
- Jeanne, Louise VUCHOT de Magali GAUTHIER et Antoine VUCHOT le 11 juillet, Chalot
- Abel, François MISCIOSCIA de Eloïse LEVEQUE et Julien MISCIOSCIA le 15 octobre, Vincelles
- Calie, Alba DA ROCHA de Sylvie REIS et Philippe DA ROCHA le 22 octobre, Sully

#### Décès

- Maryse ROIFERT le 10 juillet, Vincelles
- Georges JOLY le 14 août, Sully
- Carole VALERE le 9 septembre, le bourg
- Georges DOUIN le 29 octobre, la Guiche

NANTON.



ESPACE INFO.

Bulletin édité par la commune de Nanton

N° 89 novembre 2022

Directeur de la publication:

Veronique Dauby

Rédaction et administration :

Nathalie Benas, Malorie Boyeaud, Perrine

Marchandiau, Elodie Rousseau

Photos : mairie - Imprimé par nos soins.



Ouverture du secrétariat de Mairie

Mardi : de 9h30 à 12h00 - Jeudi : de 9h30 à 12h00 - Vendredi : de 16h00 à 17h30

Permanence du Maire, des adjoints et des conseillers : Samedi de 10h00 à 12h00

Tel : 03.85.92.23.29

Mail : [mairie-nanton@wanadoo.fr](mailto:mairie-nanton@wanadoo.fr)

### Edito du maire

La rentrée de septembre a été marquée cette année par la réouverture des deux classes de l'école du haut. Les travaux ont été rondement menés par l'atelier Faba qui a tout mis en place pour faire respecter les délais très courts que nous avons, 6 à 8 mois. Les artisans ont aussi largement joué le jeu pour que tout soit prêt à la date fatidique du 1er septembre. Je tiens donc à remercier et l'architecte, Mme Bouilloux et tous les artisans, ouvriers qui ont travaillé sur ce chantier. Le résultat est plus que réussi et nous prévoyons d'organiser prochainement une inauguration où les habitants seront conviés pour pouvoir (re)découvrir leur école. Pour parfaire le tableau, nous avons décidé de refaire la cour de récréation qui le nécessite largement, surtout après les travaux. Afin que les plus concernés puissent donner leur avis, nous avons fait appel au CAUE pour mener des ateliers avec les enfants qui depuis début octobre ont planché sur le sujet : comment voient-ils leur cour ? Comment vivent-ils dans la cour ? Comment l'imaginent-ils idéalement ? Chaque classe a abouti à un projet. Il ne reste plus qu'à les fusionner, ce qui se fera d'ici la fin du mois de novembre, avant de venir présenter le projet final au conseil municipal. Ces ateliers subventionnés intégralement par la DRAAC ont été réellement riches et nous tâcherons de contenter le plus possible nos petits écoliers dans la réalisation, même si la confrontation avec la réalité du terrain sera inévitable. Un bel exercice en tout cas pour nos citoyens en herbes qui ont pu apprendre déjà à s'écouter, discuter, négocier, défendre des points de vue.

Cette rentrée fut donc bien scolaire ! Le mois de novembre marque quant à lui le début des festivités, avec le repas des anciens que nous avons pu faire chanter et danser cette année, le marché de Noël qui s'annonce et le week-end du téléthon qui suivra. De bonnes occasions de nous retrouver, avec moins d'inquiétudes cette fois-ci. Le conseil municipal sera également heureux de vous présenter (enfin!) **ses vœux pour l'année 2023 le samedi 7 janvier à 18h.** D'ici là, nous vous souhaitons de passer de belles fêtes de fin d'année.

Véronique DAUBY

### Fermeture mairie

La mairie sera fermée du samedi 24 décembre au samedi 31 décembre 2022.

### Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée à partir du 24 décembre. Réouverture le 4 janvier

La bibliothèque du département de Saône et Loire offre un nouveau service culturel.

**Cesam 71, une offre en ligne gratuite pour profiter de milliers de ressources culturelles**



Les bénévoles de la bibliothèque vous fourniront tous les renseignements nécessaires.

### Déclaration sécheresse

Si vous avez constaté des dégâts sur votre maison suite à l'épisode de sécheresse de cet été, n'oubliez pas, après avoir fait appel à votre assurance, de le faire savoir aussi en mairie.



Buvette au profit du CCAS

## Alibabox 2.0



**C'est avec enthousiasme que l'inauguration de l'alibabox 2.0 a eu lieu le 23 septembre**

Autour d'un goûter proposé par l'association Allant Vers les nantonnais ont pu partager un moment convivial en musique grâce à la fanfare Olaitan du Bénin.

Chacun a pu constater que l'alibabox 2.0 remplit déjà pleinement sa mission et attire de nombreuses personnes de notre village et des communes alentours.

**Félicitations et merci à aux instituteurs, enfants, bénévoles qui ont contribué à ce beau projet !**

Rappel : L'Alibabox 2.0 n'est pas une aire de jeux. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour y accéder.



## Plantations terrain de sport



Le conseil municipal vous avait sollicités pour donner votre avis sur l'aménagement du terrain de sport lors d'une réunion publique. Cela faisait longtemps que nous souhaitions modifier son usage : la journée du 12 novembre aura vu apparaître environ vingt arbres donnés par la société ARBOL, partenaire du département de Saône et Loire.

Une vingtaine de personnes accompagnées de leurs enfants sont venues participer aux plantations. Une haie a également été installée pour délimiter et préserver un espace de jeux de ballon. Nous prendrons le temps d'indiquer le nom des enfants qui nous ont aidés à planter car c'est eux qui verront grandir ces arbres et c'est eux qui pourront le plus bénéficier de leurs bienfaits. Une relève avec qui nous avons aimé particulièrement partager ce moment !



## 11 novembre : cérémonie et repas des anciens



Comme chaque année, nous avons rendu hommage à 11h le vendredi 11 novembre à tous les soldats morts pour la France.

C'est toujours l'occasion pour nous de faire participer les enfants à cette commémoration en les invitant à lire l'appel des morts ou à déposer les bouquets sur les tombes des soldats.



Après la cérémonie, nous avons continué cette journée du 11 novembre avec le repas des anciens. Marc Barbier nous avait à nouveau concocté un menu de choix : hure de saumon, paleron de bœuf sauce au cassis et gingembre, fromage blanc et trifle de fruits de saison. Un délice !

A cette occasion nous avons fait la surprise à nos aînés de prévoir une animation musicale. Jean-Pierre Morvan est venu nous faire chanter et danser. Quel bonheur ! « Cela nous rappelle notre jeunesse quand on allait au bal tous les samedis soirs » nous avouent certains. Pour les membres du CCAS, c'est avec plaisir que nous avons (ré)appris quelques danses.

Notre doyenne, Odette Dizin, ancienne habitante de Corlay, a été couronnée par ses voisins pour cette journée qui fut un succès !

